

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 26 juin 2019

**N°100/06/2019 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE MARCHE GARE**

*L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 26 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 18 juin 2019.*

**Présents** : 31

Mesdames, Messieurs, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Véronique LAGARRIGUE, Philippe FRANCOIS, Jean Martial DEJEAN, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, N'Guessan, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Ambre LOPEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

**Représentés** : 8

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Philippe FRANCOIS, Alain CRIVELLA à Georges DARUL, Maxime BERAUDO à Pierre Antoine LEVI, Bernard PECOU à Christian PEREZ, Monique VALAT à Marie-Claude BERLY, Aurélie BURATTI à Laura NICOLAS, Valérie RABAULT à Arnaud HILION, Gaël TABARLY à Rodolphe PORTOLES

**Absents** : 6

Mesdames, Messieurs Brigitte BAREGES, Clarisse HEULLAND, Jean Luc BUDOIA, José GONZALEZ, Arnaud GUITARD, Carole DUNET-SCHUMANN

**Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n°293 du 19 décembre 2017, portant adoption du Budget Primitif Annexe du Marché Gare 2018 ;

Vu la délibération n°128 du 25 juin 2018, portant adoption du Budget Supplémentaire Annexe du Marché Gare 2018 ;

Vu la délibération n°276 du 17 décembre 2018, portant adoption de la Décision Modificative n°2 du Budget Annexe Marché Gare 2018 ;

Considérant que le compte administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire ;

**En section d'exploitation :**

En dépenses réelles : Ce sont principalement des charges destinées à l'entretien du site du Marché Gare (127 295 €) et des dépenses de personnel (41 740 €).

Les recettes réelles : Elles proviennent notamment de recettes locatives versées par les usagers du site, refacturations de charges incluses, pour un montant global de 263 935 €.

**En section d'investissement :**

En dépenses réelles : Ce sont principalement des travaux d'entretien sur les bâtiments du site du Marché Gare (8 375 €) et des dépenses d'acquisition de matériel d'entretien (2 096 €).

En recettes réelles : Ce sont des encaissements de dépôts de garantie versés par des occupants du site du Marché gare (7 200 €).

En dépenses d'ordre budgétaire d'exploitation et en recettes d'ordre budgétaire d'investissement : le montant des amortissements s'élève à 87 500 € et celui des provisions à 74 000 €.

Ce niveau de provisions constitué pour pourvoir aux risques d'irrecouvrabilité de restes à recouvrer de la section d'exploitation induit un impact technique sur le niveau de l'excédent d'investissement de clôture 2018.

Les résultats du Budget 2018 annexe du Marché Gare sont les suivants :

## VILLE BUDGET MARCHE GARE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	331 151,25	275 914,24	-55 237,01
	Section d'investissement	12 091,16	168 700,39	156 609,23
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0,00	165 673,12	
	Report en section d'investissement (001)	0,00	231 090,11	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		343 242,41	841 377,86	498 135,45
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00	0,00	
	Section d'investissement	8 177,74	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	8 177,74	0,00	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	331 151,25	441 587,36	110 436,11
	Section d'investissement	20 268,90	399 790,50	379 521,60
	TOTAL CUMULE	351 420,15	841 377,86	489 957,71

Au vu de ces éléments, conformément à l'avis de la commission des Finances, il vous est demandé de bien vouloir, en dehors de la présence du Maire :

- prendre acte des résultats de l'exercice 2018, tels que résumés ci-dessus,
- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable de la Ville Montauban,
- arrêter les résultats définitifs du Compte Administratif 2018 – Budget annexe Marché Gare.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE PAR 32 VOIX POUR, 5 VOIX CONTRE ET ABSTENTION(S) : 2.**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**02 JUL. 2019**

De sa publication et/ou affichage le :

**02 JUL. 2019**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 26 juin 2019

Le Maire,

Brigitte BAREGES

